

## Compétitivité de la Belgique : analyse et défis

Le Bureau fédéral du Plan organise, le 17 novembre 2009, un après-midi de réflexion sur le thème « compétitivité de la Belgique : analyse et défis » s'appuyant sur des analyses de la Commission européenne, de la Banque Nationale de Belgique (BNB), du Conseil Central de l'Economie (CCE) et sur ses propres travaux.

### La compétitivité de et au sein de l'Euro-zone (Etude de la Commission européenne)

Depuis la création de la zone euro, les divergences de croissance économique et d'inflation ont tendance à être importantes et persistantes, conduisant à des changements marqués dans la position compétitive des Etats membres (EM), tant en termes de compétitivité-prix que de soldes de balance courante.

Certaines causes des divergences apparues appellent à une surveillance accrue. Les différences dans la compétitivité-prix ont été partiellement causées par des réponses salariales inappropriées aux chocs spécifiques enregistrés par certains pays. Dans le même temps, les réformes du marché du travail mises en œuvre en Allemagne ont débouché sur une modération salariale, exacerbant les effets de ces réponses salariales inappropriées.

Au niveau belge, la Commission souligne dans son dernier numéro de *European Economic Forecast* que depuis 2005, les coûts unitaires du travail augmentent plus en Belgique que dans l'Union européenne, principalement en raison de la faible progression de la productivité. De plus, les coûts unitaires du travail en Belgique ont été tirés vers le haut par la forte augmentation des salaires, en particulier en comparaison avec l'Allemagne. Globalement, la Commission ne prévoit pas que la faiblesse de la position compétitive soit corrigée sur la période de prévision, une des raisons étant que les coûts unitaires du travail ne devraient pas croître moins rapidement que dans la zone euro. En conséquence, la Belgique continuera à perdre des parts de marché au-delà de celles perdues par d'autres économies matures. Le Conseil Central de l'Economie, dans son récent Rapport technique sur les marges maximales disponibles pour l'évolution du coût salarial, indique aussi que l'évolution des coûts salariaux a été plus rapide en Belgique que dans chacun des Etats de référence au cours des années 2006, 2007 et 2008 mais il table sur une augmentation de 3,5 % du coût salarial horaire en Belgique contre 3,8 % dans les Etats mem-

bres de référence pour 2009 et 2010, pointant ici aussi qu'une détérioration des coûts unitaires belges ne pourrait résulter que d'un problème de croissance de la productivité au cours de ces deux années.

Conscients de l'importance du problème pour la stabilité de la zone euro, les pays membre de l'Euro groupe se sont accordés pour établir une surveillance accrue des positions compétitives des EM. Les résultats de cette surveillance nourriront la stratégie de Lisbonne et les programmes de stabilité et de convergence.

### L'évolution des performances à l'exportation (Etude de la Banque Nationale de Belgique)

L'étude de la BNB portant sur la période 1995-2008, souligne une diminution continue du solde commercial entre 2002 et 2008 qui aboutit, en fin de période, à un déficit de la balance courante. Cette détérioration est due à la combinaison de facteurs « exogènes » et de facteurs structurels. Le renchérissement des matières premières et énergétiques et le soutien aux importations offerts par la demande intérieure sont les deux principaux éléments identifiés parmi les facteurs exogènes. Au-delà de ces effets, le taux de croissance des exportations est structurellement plus faible que la moyenne des douze pays européens retenus comme référence, particulièrement entre 1995 et 2000. Cette mauvaise performance relative s'accompagne de la dégradation des parts de marché à l'exportation par rapport à la zone de référence, plus marquée en volume qu'en valeur (et plus marquée pour les biens que pour les biens et services). Les exportations belges souffrent d'un double effet, géographique et produits, négatif. La Belgique est clairement spécialisée dans les exportations à destination de ses principaux voisins, notamment pour des biens dont la production est intensive en capital. Ce sont ces types de biens qui sont largement responsables des pertes de parts de marché. Cependant, un certain ajustement de la structure des exportations s'est opéré entre 1995 et 2006, tant en termes de produits qu'en termes de destinations. La part des produits intensifs en capital a diminué en faveur de

la part des produits intensifs en recherche mais facilement imitables. Les pays de l'UE 15 représentent une part moins importante au profit d'économies plus dynamiques, comme la Chine et l'Inde par exemple. Pour poursuivre cette nécessaire réorientation, il importe de favoriser le développement de nouveaux exportateurs et le développement de nouveaux produits.

### **L'évolution de la valeur ajoutée relative sectorielle (Etude du Bureau fédéral du Plan)**

Une analyse complémentaire de l'évolution de la compétitivité est basée sur l'évolution de la part de la valeur ajoutée européenne (UE15) produite en Belgique sur la période 1970-2005. A l'échelle européenne, les branches manufacturières ont vu leur importance relative augmenter au cours de cette période, avec un maximum atteint en 1998. Mais la spécialisation des industries manufacturières belges s'est essentiellement portée vers des branches d'activité peu dynamiques en Europe, avec comme exceptions majeures, la Chimie et le Caoutchouc et plastics. La part relative des secteurs manufacturiers belges producteurs des technologies d'information et de communication (TIC) a véritablement fondu au cours de la période étudiée.

A l'opposé, les services marchands belges ont vu leur importance relative se réduire avec un minimum atteint en 2000. Cette détérioration, paradoxale pour un pays aux caractéristiques de la Belgique, est essentiellement due aux branches d'activité formant le secteur de la distribution et à la branche Poste et communications dont la croissance de la valeur ajoutée en Belgique a été nettement plus faible que celle enregistrée en moyenne par les pays européens.

Le rapport entre les prix belges et la moyenne des prix européens a joué un rôle dans ces évolutions de la valeur ajoutée avec une élasticité-prix plus forte pour les branches manufacturières que pour les services marchands. Le différentiel de coûts unitaires du travail a toujours été favorable à la Belgique dans le cas de l'industrie manufacturière, parce que le différentiel de productivité par rapport à l'Europe a toujours été supérieur au différentiel de salaire horaire. Ce n'est plus le cas pour les services marchands depuis le milieu des années nonante quand le différentiel de salaire horaire est devenu systématiquement supérieur au différentiel de productivité. Finalement, la décomposition de la croissance de la productivité entre l'augmentation de l'intensité capitaliste, l'amélioration de l'efficacité et de la formation de la main-d'œuvre et la croissance de la « productivité totale des facteurs », permet de mettre en lumière le rôle central de cette dernière, et donc des phénomènes qui l'influencent comme l'innovation, le

progrès technologique, l'efficacité de l'infrastructure publique, et ceci, tant pour l'industrie manufacturière que pour les services marchands.

Au niveau sectoriel, les branches manufacturières qui ont amélioré leur position relative en Europe, ont bénéficié de gains de productivité plus importants que leurs homologues européens. Ces gains proviennent soit d'un accroissement plus marqué de leur intensité capitaliste, soit d'un gain plus élevé de productivité totale des facteurs ou d'une combinaison de ces deux éléments. Un différentiel positif d'intensité capitaliste est ainsi visible pour toutes les branches sur l'ensemble de la période étudiée. Ce différentiel augmente fortement pour la Chimie, le Papier, l'imprimerie et l'édition, le Caoutchouc et plastic et les producteurs de TIC. Il augmente très faiblement dans les branches du Bois, de la Fabrication de machines et Autres industries manufacturières et recyclage. Par contre, les performances de productivité totale des facteurs, mesurées en différentiel avec l'Europe, sont beaucoup plus hétérogènes. Un différentiel positif important est visible pour le Caoutchouc et plastics, le Textile, la Métallurgie, le Bois et les Autres industries manufacturières et recyclage. Un différentiel négatif important est visible pour les industries TIC, la Chimie et les Fabrications non métalliques.

### **Conclusion**

En conclusion de ces études, il ressort que la Belgique, comme d'autres pays européens, souffre d'une détérioration continue de ses parts de marché à l'exportation qui a conduit, en 2008, à l'émergence d'un déficit du solde courant pour la première fois depuis de nombreuses années.

L'analyse de la compétitivité basée sur la part relative dans la valeur ajoutée européenne montre que, entre 1970 et 2005, la position relative de la Belgique reste stable. Mais celle de l'industrie manufacturière s'améliore alors que celle des services marchands se détériore. Un dérapage du coût unitaire du travail est visible dans les services marchands. Ce dérapage entraîne une augmentation des prix relatifs des services belges par rapport aux services européens et un déclin progressif de leur position relative en Europe. Cette progression relativement plus rapide des prix des services marchands a pu peser de deux façons sur la compétitivité des exportateurs belges. D'une part, par leur prise en compte dans l'indice santé, l'augmentation du prix des services influence l'indexation des salaires et, d'autre part, certains services interviennent comme consommation intermédiaire des entreprises exportatrices augmentant leurs coûts de production. C'est par-

ticulièrement le cas des télécommunications et de l'énergie. Les entreprises exportatrices ont alors eu tendance à répondre à ces évolutions en augmentant l'intensité capitalistique de leur production, ce qui a influencé négativement l'emploi. La compétitivité des exportateurs belges dépend aussi de leur capacité à engranger des gains de productivité totale des facteurs, c'est-à-dire de leur capacité à innover.

Depuis 2005, la compétitivité de la Belgique se dégrade et cette dégradation s'explique en partie par l'évolution des coûts de production, des prix des inputs et des salaires. Les coûts unitaires du travail progressent plus que dans l'Union européenne. Par manque de données, l'évolution sectorielle de ces éléments ne peut être analysée.

Par ailleurs, malgré des changements en direction de productions plus spécifiques et innovantes, la structure des exportations est encore trop largement dominée par des biens relativement standardisés, pour lesquels les entreprises belges font face à une concurrence importante.

Les conséquences en termes de politique économique de ce constat sont de trois ordres. Premièrement, le maintien d'une évolution salariale proche de celle des trois pays voisins reste un facteur important pour la compétitivité de l'économie belge. Ce maintien s'avère d'autant plus difficile que l'Allemagne continue de mener une politique salariale très rigoureuse en partie dictée par l'évolution du dollar. Deuxièmement, des services efficaces et peu coûteux contribuent à améliorer la compétitivité des entreprises exportatrices. De là, découle l'importance d'un cadre réglementaire efficace et concurrentiel, en particulier pour les industries de réseau comme l'énergie et les télécommunications. Troisièmement, la politique de soutien de l'innovation mise en œuvre par les différents niveaux de pouvoirs doit être poursuivie, en particulier dans le contexte de crise actuelle qui risque de déboucher sur une réduction importante des dépenses de R&D des entreprises privées. Dans ce cadre, l'éclosion et le développement de nouvelles entreprises, tournées vers l'exportation, doivent être soutenus.

Pour plus de renseignements:

Chantal Kegels, ck@plan.be, tél.: 02/507.74.30